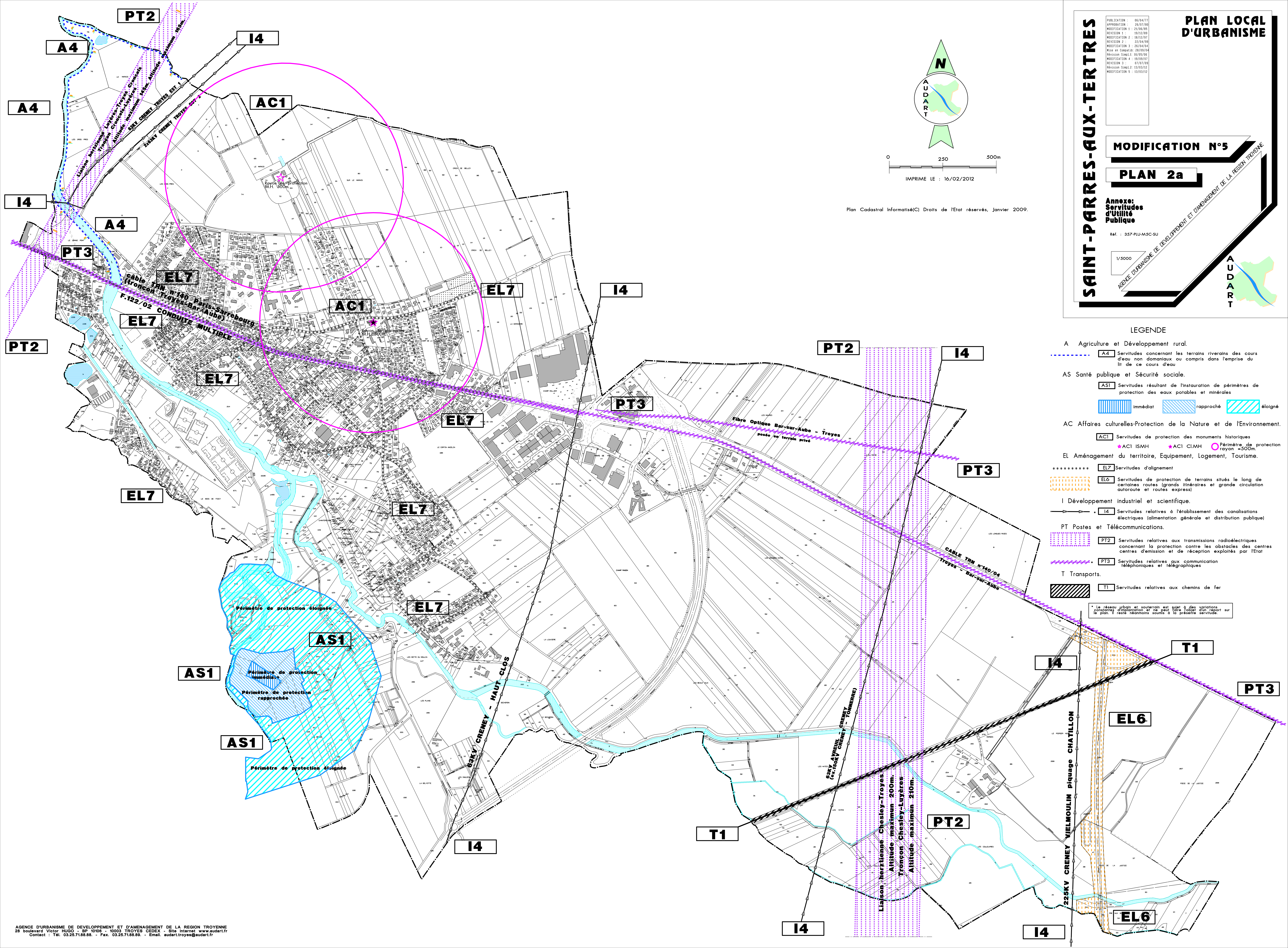




PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°5

PLAN 2a

Annexe: Servitudes d'Utilité Publique

Ref. : 357-PLU-MSC-SU

1/5000

AGENCE D'URBANISME DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION TROYENNE

AUDART

PUBLICATION : 06/04/77
APPROBATION : 26/10/80
MODIFICATION 1 : 21/06/86
REVISION 1 : 19/12/89
MODIFICATION 2 : 18/12/91
REVISION 2 : 29/04/96
MODIFICATION 3 : 26/04/04
Mise en Conformité : 28/09/04
REVISION SIMUL2 : 06/09/06
MODIFICATION 4 : 19/09/07
REVISION 3 : 07/07/08
REVISION SIMUL2 : 13/03/12
MODIFICATION 5 : 13/03/12

- LEGENDE
- A Agriculture et Développement rural.
- A4 Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ce cours d'eau
- AS Santé publique et Sécurité sociale.
- AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
 - immédiat rapproché éloigné
- AC Affaires culturelles-Protection de la Nature et de l'Environnement.
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques
 - AC1 ISMH AC1 CI.MH Périumètre de protection rayon =500m.
- EL Aménagement du territoire, Equipement, Logement, Tourisme.
- EL7 Servitudes d'alignement
 - EL6 Servitudes de protection de terrains situés le long de certaines routes (grands itinéraires et grande circulation autoroute et routes express)
- I Développement industriel et scientifique.
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique)
- PT Postes et Télécommunications.
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
 - PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T Transports.
- T1 Servitudes relatives aux chemins de fer
- * Le réseau urbain et souterrain est sujet à des variations constantes d'implantation et ne peut faire l'objet d'un report sur le plan. Il reste néanmoins soumis à la présente servitude.